**Traduction Deepl de l’anglais, sans relecture**

**Explorer le rôle de l'IA dans l'évaluation de la capacité de travail au sein des systèmes de sécurité sociale**

Communiqué de presse

6 mars 2024

***Alors que la plupart des pays européens continuent de se pencher sur les implications de l'IA dans divers secteurs, la question de son intégration dans l'évaluation de la capacité de travail au sein des systèmes de sécurité sociale se pose avec acuité. Dans le contexte de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne, les discussions du symposium « Shaping Tomorrow : L'IA dans la sécurité sociale et l'évaluation de la capacité de travail » ont mis en lumière cette question cruciale.***

Organisé par l'Union européenne de médecine en assurance et sécurité sociale (EUMASS) en collaboration avec le ministère belge de la Sécurité sociale, le symposium a offert aux parties prenantes une plateforme pour explorer le potentiel de l'IA dans la refonte des évaluations de la capacité de travail. En mettant l'accent sur la sécurité, la fiabilité et la nature centrée sur l'humain de la technologie, les experts et les décideurs politiques ont examiné les opportunités et les défis présentés par l'IA dans ce domaine.

L'évaluation de la capacité de travail est la pierre angulaire des systèmes de protection sociale, car elle détermine la capacité d'un individu à participer au marché du travail et le niveau auquel il peut s'engager. Le symposium a facilité les discussions sur la manière dont l'IA pourrait révolutionner ce processus, en offrant de nouveaux outils aux cliniciens et en transformant potentiellement les évaluations en analyses fondées sur des données, basées principalement sur la recherche clinique et l'anamnèse socioprofessionnelle, afin de s'appuyer sur des analyses fondées sur des données qui permettront des actions d'intégration plus ciblées.

Les tables rondes ont exploré les considérations éthiques liées à l'utilisation de l'IA pour l'évaluation de la capacité de travail, en abordant les préoccupations relatives aux données biaisées et à l'évolution du rôle des évaluateurs humains. Si l'IA est prometteuse pour rationaliser les évaluations et fournir des informations supplémentaires, il reste primordial de garantir la transparence, la sécurité et l'équité de sa mise en œuvre.

Alors que l'Union européenne progresse vers une approche harmonisée de la réglementation de l'IA, les enseignements tirés du symposium éclaireront les politiques futures et les applications pratiques. En naviguant dans les complexités de l'intégration de l'IA dans les évaluations de la capacité de travail, les parties prenantes visent à défendre les valeurs européennes et à préserver le bien-être des individus dans le cadre de la sécurité sociale.

Et comme l'a conclu le président de l'EUMASS, le **Dr Jean-Pierre Schenkelaars** : *« L'utilisation de l'IA dans les services de sécurité sociale au niveau européen peut conduire à des systèmes de protection sociale plus efficaces, inclusifs et durables, qui répondent mieux aux besoins des citoyens dans un monde de plus en plus numérique et interconnecté ».*